



Prime segur et mi-temps thérapeutique

Par audrey29

Bonjour,

Je suis travailleuse sociale en temps plein dans une structure dépendant de la Convention 66.

Des problèmes de santé m'ont amené à passer en mi-temps thérapeutique depuis janvier 2024.

J'ai constaté que ma prime Ségur a diminué au prorata de mon temps de travail. Hors, il me semblait que cette prime était fixe. Je n'ai pas trouvé d'article me le précisant.

Auriez-vous des informations à ce sujet?

En vous remerciant par avance.